

Le 1^{er} décembre 2014.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 1^{er} décembre 2014, à 19h30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Guy Hudon est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, avec quelques ajouts.

Les élus ayant tous reçu une copie du dernier procès-verbal préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	2 151,55 \$	remb. divers	52,35
	Photocopies	12,00	remb. circ.	31,25
	Internet	420,00	remb. age d'or	185,34 papier
	Coll. Sélect.	1 670,58	act. biblio	229,95
	Sablère	656,10	remb. dév.	309,28

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste déposée par la secrétaire :

Paie élus municipaux	4 ^e versement, final	5 676,07 \$
Comité Age d'or	subvention	300,00
Forfaits Francis Grimard	1 ^{er} vers. entretien cour	459,90
....	1 ^{er} vers. entr. chemins privés	6 967,49
Coop. Bois-Francis	quincaillerie	35,14
Excavation Marquis Tardif	réparation pneu	148,67
Coop. Bois-Francis	diesel	1 955,06
Buropro Citation	papeterie FRACQ	40,99
....	réno. local chargées projet DÉV.	295,66
....	photocopies amie des enfants	13,62
....	livres bibliothèque	231,95
....	circulaires âge d'or repayé	185,34
Coop. Bois-Francis	réparation tracteur	961,82
SEAO	2 ^e annonce soumission garage	282,59
Rogers		62,24
Soc. Ass. auto	immatriculation tracteur	350,61
Centre du camion Gauthier	rép. sableuse, compresseur	4 876,36
Gesterra	calendrier 2015	215,00
Christiane Leblanc	inc. 1 semaine vacances	1 748,69
Rec. Gén. Canada		835,36
Gilles Leblanc	c.c. nov.	100,00
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
....	km extérieur	150,75
....	loc. machinerie nov.	500,00
Monty Coulombe	frais avocat	106,94
Robitaille Équipement	couteaux charrue	2 500,70
Comité Récréatif NDH	remb. loisirs biblio	229,95
Forage Tetson	décompte final aqueduc 2013-14	4 581,80
Postes Canada	circulaires	87,83

Télébec	usine	179,60
Régie des Hameaux		1 960,25
France Mc Sween	km	238,50
Laboratoires d'analyses SM		208,68
RC Novation	surveillance et fact. nov.	465,65
Hydro Québec	éclairage public	196,72
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	132,92
....	internet	557,63
Éditions Juridiques FD	mise à jour codes	172,64
Gesterra	vidange nov.	630,95
....	récupération nov.	224,20
Postes Canada	300 timbres	278,52
Brico Béton Vibré	loc. mach.	183,96
Buropro Citation	livres biblio.	116,87
Geneviève Boutin	cadeaux nouveaux résidents	140,00
Coop. Victoriaville	diesel	1 603,10
....	chauffage garage	550,58
Tourisme Centre-du-Québec	cotisation 2015	160,97
Marius Marcoux et Fils	réparation éclairage public	142,69
Petite caisse	rouleau plastique nappe	26,43
Réal Croteau électricien	rép. c.c.	130,59
Tourisme Centre-du-Québec	cotisation 2015	160,97
France Mc Sween	livres bibliothèque	139,51
Mun. Sts-Martyrs Canadiens	frais déplacement d.g. 1 an	245,76
Sintra	décompte # 3	10 000,00
Postes Canada	poste CRDS + retour pagettes	16,10
	Total	<u>52 973.18 \$</u>

Salaires des employés : 5 842,82 \$

Il n'y a pas de question dans la salle.

01-12-14 AJOUT RÈGLEMENT D'URBANISME

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer notre urbaniste de l'ajout de l'autorisation de garder des poules à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, selon certaines conditions, en concordance avec le règlement d'urbanisme de la MRC.

Suivi rencontre avec l'assureur pour le terrain de jeux : mise aux normes au printemps, principalement certaines réparations aux module de jeux et remettre du sable autour, budget à prévoir 4 000 \$ environ.

Suivi gravier rang 10 : nous ne rembourserons aucun montant au propriétaire qui a mis du gravier dans le chemin municipal afin de sortir son bois.

02-12-14 RÉPARATION PONT RANG 1 SUD

Attendu que le pont numéro P-07962 sur le 1^{er} rang sud, au-dessus de la rivière Nicolet, doit être réparé, celui-ci datant de 1964 ;

Attendu que ces travaux ne contreviennent pas à la réglementation municipale ;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est d'accord avec ce projet, tel que présenté par des représentants du ministère des Transports, le 6 novembre 2014 ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité confirme son accord pour la réparation de ce pont par le ministère des Transports, soit en 2014 ou 2015.

Ajout tracé véhicules tout-terrain : il n'y aura aucun ajout cette année, on demande au Moto-Club Bois-Francs d'accroître la surveillance des sentiers, de faire respecter les tracés et la circulation sur le chemin public, tel que notre réglementation en vigueur.

03-12-14 SUBVENTION COMITÉ AGE D'OR

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la subvention de 300 \$ au comité de l'Age d'or, tel que budgété.

04-12-14 ENTENTE LOCATION MACHINERIE (LOADER)

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer l'entente de location de machinerie (loader) avec Mario St-Cyr, pour 6 mois, 500 \$ par mois, de novembre 2014 à avril 2015.

05-12-14 DATES ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES POUR 2015

CONSIDÉRANT QU l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015. Ces séances se tiendront le lundi et débute-
ront à **19h45** :

12 janvier, 2 février, 2 mars, **mardi** 7 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 3 août, **mardi** 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Nous avons retourné à nos assureurs la preuve du respect de leurs recommandations pour les bâtiments municipaux (ménage, extincteur, etc).

Demande d'aide aux cuisines collectives : pas pour cette année.

Révision du schéma de couverture de risque MRC : reportée en 2015.

06-12-14 SUIVI TERRAIN DONNÉ RUE GRENIER

Suivi terrain donné pour construction : comme le propriétaire n'a pas construit dans la première année, tel qu'entendu, le terrain revient de droit au comité récréatif, qui pourra faire l'annonce plus tard qu'un terrain est à donner pour une famille qui voudrait se construire une résidence, aux mêmes conditions. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voir avec le Comité Récréatif pour la suite des procédures.

07-12-14 RÉNOVATION DU LOCAL/BUREAU CHARGÉES DE PROJET

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses faites par les chargées de projet pour la rénovation du local leur servant de bureau, au sous-sol du centre communautaire, à même le budget du comité de développement, à un coût d'environ 1 500 \$.

Demande d'un meilleur affichage des numéros de porte des résidences : à voir au prochain budget.

08-12-14 DÉCOMPTE FINAL FORAGE TETSON LIMITÉE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à la réception définitive des travaux de la compagnie et du rapport du décompte final de l'ingénieur, on libérera le montant total de la retenue, soit 4 581,80 \$, à la compagnie Forage Tetson Limitée, pour les travaux d'aqueduc sur le bord de la route 161, à partir du coin de la rue Principale jusqu'au numéro civique 39 route 161. Ces travaux sont payés à même la TECQ.

Nous n'irons pas au brunch des 3 maires à Daveluyville le 14 décembre.

Dépôt du bilan annuel de la gestion de l'eau potable, saine gestion de l'eau.

09-12-14 RAPPORT INGÉNIEUR ÉBOULEMENT TERRAIN

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de transmettre à la MRC le rapport d'ingénieur que M. Florent Charest nous a transmis, concernant un possible site d'éboulement de terrain à la limite de sa propriété.

Faisant suite à un article paru dans le journal, concernant la lourdeur administrative des dossiers concernant l'érosion et la sédimentation de la rivière Nicolet, Copernic propose une approche globale et durable de la résolution de ces problèmes soulevés par la MRC d'Arthabaska. A suivre.

10-12-14 JEUDIS EN CHANSONS 2015

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham est d'accord pour s'inscrire aux Jeudis en chansons pour 2015, pour un montant d'environ 250 \$.

11-12-14 DÉCOMPTE FINAL SINTRA, VOIRIE MUNICIPALE

Attendu qu'il y a encore certains travaux à finaliser sur la rue de l'Église (valve d'aqueduc) ;

Attendu qu'il y a la pelouse à terminer à quelques endroits, suite à la pose des bordures en asphalte ;

Attendu qu'il y a également la ligne au centre de la rue de l'Église à refaire ;

Attendu qu'il y a encore un montant de retenue de 13 840,40 à payer à la compagnie Sintra pour ces travaux ;

Attendu que nous avons reçu différentes options de l'ingénieur pour clore ce dossier ;

Attendu les discussions avec le responsable des travaux chez Sintra, à l'effet que certains travaux seraient faits dans les prochains jours ;

Attendu qu'une entente avec la compagnie devra être signée au préalable ;

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 10 000 \$ à la compagnie Sintra immédiatement, et de garder la balance pour les travaux devant avoir lieu avant le 1^{er} juin 2015, sinon la municipalité les fera faire et on enverra la facture à Sintra.

Information pour un comité de surveillance citoyen : on en reparle plus tard.

12-12-14 RÉOLUTION POUR ANNULER AVIS DE MOTION

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler l'avis de motion concernant un règlement pour faire un ajout de kilométrage au tracé des véhicules hors route.

Avis de motion est donné par M. Pascal Paquette pour faire le règlement numéro 363 pour fixer les taux de taxes pour 2015.

Avis de motion est donné par Mme Johanne Allard pour faire le règlement numéro 364 concernant la rémunération des élus pour 2015.

Il y aura une rencontre pour préparer le budget, lundi le 8 décembre à 18h30.

Il y aura une assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2015, lundi le 15 décembre à 19 heures, avis spécial donné aux membres du conseil et avis public.

13-12-14 RÉOLUTION ACHAT FILET PATINOIRE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un filet protecteur pour la patinoire, selon la soumission reçu de Filets Nad's de Victoriaville, au coût de 739 \$ + les poteaux et ancrages environ 500 \$.

**14-12-14 ALLOCATION DE DÉPLACEMENT + KILOMÉTRAGE
INSPECTEUR VOIRIE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer un montant de 300 \$ par mois pour une allocation de déplacement à l'inspecteur de voirie et conducteur de l'équipement de chemins d'hiver, de même qu'un tarif de 0,15 \$ à 0,20 \$ du kilomètre pour son auto personnelle, dépendant du prix de l'essence. Quand il prendra son camion pour visiter les chemins, il prendra le diesel dans le réservoir de la municipalité.

15-12-14 RÉOLUTION ACHAT TIMBRES

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'ici le 31 décembre de 300 timbres à Postes Canada, considérant un escompte de 5% alloué.

Mme Nancy Delisle doit quitter son siège à 20h45 pour une urgence.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de fonds suivants :

- Diesel au poste abat-poussière
- Entretien machinerie hiver au poste immatriculation

La secrétaire rejoindra Mme Vicky Plante au min. Environnement pour la chloration de l'eau potable, tel que déjà discuté il y a quelques temps.

Faire vérifier les sentinelles au garage, elles restent allumées dans le jour.

Lettre de garantie à la Coop : s'informer auprès de notre directeur de compte, vu notre emprunt l'an prochain pour le garage municipal.

On relancera le propriétaire de la sablière du rang 1 sud en janvier, pour la pente et l'analyse de sable.

16-12-14 SOS PARC LINÉAIRE DES BOIS-FRANCS/ROUTE VERTE

Attendu que le gouvernement du Québec a annoncé le 7 novembre dernier l'abolition du volet 4 du programme Véloce II, visant l'entretien de la Route verte ;

Attendu que l'abolition du volet 4 met en péril l'existence du Parc linéaire des Bois-Francis et sa pérennité ;

Attendu que l'abolition du volet 4 aura un impact sur la qualité de l'entretien et de la sécurité des usagers sur la Parc linéaire des Bois-Francis ;

Attendu que l'abolition du volet 4 aura un impact économique négatif régional puisque selon l'étude réalisée en 2010 «État de la pratique du vélo au Québec» par Écho sondage, les cyclotouristes qui circulent sur le **Parc linéaire des Bois-Francis** et les pistes cyclables des autres MRC du Centre-du-Québec, dépensent annuellement près de 2 400 000 \$ en frais d'hébergement, de restauration, divertissement et autres ;

Attendu que depuis 2008 le Parc Linéaire des Bois-Francis, par le biais de différentes subvention et des MRC d'Arthabaska et de l'Érable, a investi près de 1,4 million en réfection et améliorations de ses structures sur le sentier, sur cette ancienne emprise ferroviaire appartenant au gouvernement du Québec ;

Attendu que le Parc linéaire des Bois-Francis, un tronçon majeur des 5 358 km de la Route verte, est un réseau cyclable bénéfique pour la santé de tous et pour la promotion des saines habitudes de vie ;

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que cette résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire lui demandant de rétablir le volet 4 du programme Véloce II visant l'entretien de la Route verte.

Nouveau service d'accompagnement personnalisé dans la municipalité, fait par une nouvelle résidente, on en fera l'annonce sur le site internet et le calendrier municipal.

Compte rendu de l'assemblée du budget de la MRC.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h01).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1
Directrice générale et sec. très.

